

DOSSIER



LES LOGICIELS DE COMPTABILITE

par Michelle Gléréan

Comment faire pour choisir sans courir le risque de se tromper, dans la pléthore des logiciels de comptabilité et de paie ? Il est certain que la législation, les performances des produits, leur convivialité, ainsi que le sérieux des éditeurs ont opéré une sélection naturelle. Mais il faut malgré tout faire très attention à ne pas succomber aux arguments d'un commercial ou d'une publicité trop alléchante.

AU SOMMAIRE

1^{re} PARTIE

LES LOGICIELS
DE COMPTABILITE

213

2^e PARTIE

LES LOGICIELS
DE PAIE

223

Pour d'évidentes raisons, nous ne pouvions analyser tous les produits disponibles à l'heure actuelle sur le marché. La création de programmes de gestion étant de surcroît une spécialité bien française, les logiciels de ce type sont en nombre considérable. Nous avons donc pris la résolution d'analyser quelques grands standards incontestables, en soumettant au banc d'essai une gamme de produits dont les prix varient de 1 000 F à 15 000 F. Leurs noms, d'ailleurs, sont ceux qui reviennent le plus souvent chez les experts-comptables. Néanmoins, les absents n'ont pas toujours forcément tort, et de ce qu'un produit n'a pu figurer dans notre sélection il ne faut pas déduire automatiquement qu'il ne peut donner satisfaction. Encore une fois, un dossier exhaustif aurait exigé davantage que ce numéro de *Soft & Micro*, pour découvrir que les programmes de comptabilité obéissent à la loi de Sturgeon, selon laquelle quatre-vingt-dix pour cent de n'importe quoi ne vaut rien. Quoi qu'il en soit, ces tests donnent une bonne idée de ce qui se fait, pour le moment, en matière de logiciels de comptabilité.

Performances et desiderata

Les critères retenus pour nos tests ne concernaient pas seulement les performances informatiques pures, mais aussi les *desiderata* réels des entreprises, la conformité avec la législation en vigueur, la simplicité d'utilisation, la facilité d'apprentissage et le rapport qualité/prix : autant de points sur lesquels s'est immédiatement fait l'accord des comptables consultés. Dans une mesure quelque peu moindre, nous avons aussi veillé à prendre en compte l'environnement proposé par chaque logiciel, à savoir : ses options, ses possibilités d'extension, ses capacités de communication avec le monde extérieur, et finalement son intégration dans une chaîne cohérente de produits (par exemple : comptabilité, facturation, paie). Dernier point à ne pas négliger : la possibilité, pour l'utilisateur déconcerté par telle ou telle fonction, d'obtenir des éditeurs des informations et une assistance technique.

Vaste programme en vérité... Tant que l'intéressé se trouve en position d'acheteur potentiel, les vendeurs, trop souvent encore, auront tendance à lui promettre monts et merveilles. En re-

vanche, force est de constater, hélas ! qu'une fois l'investissement effectué les difficultés d'utilisation des logiciels seront évidemment imputées au seul utilisateur, auquel on reprochera l'absence ou l'insuffisance de sa formation - quitte à oser lui en proposer une, onéreuse ! Dans ce domaine plus encore que dans celui des produits « traditionnels », les éditeurs et concepteurs n'aiment pas se mettre en cause.

Pour remédier à ces éventuels problèmes, dont nous ne disons pas qu'ils sont habituels, mais contre lesquels il faut bien se prémunir, il faudra donc s'assurer que la société de services qui vend le logiciel dispose d'un sérieux service de formation et surtout de paramétrage (cette remarque étant surtout valable pour un logiciel de paie) ; et aussi que le client n'achète pas seulement le droit d'utiliser un logiciel, mais aussi, éventuellement, une formation réelle, ainsi qu'une assistance téléphonique de dépannage (*hotline*), ce dernier point nous semblant indispensable. Bien évidemment, il faut avoir conscience que de tels services ne sont pas donnés à titre gracieux ou pour la gloire du travail bien fait.

La procédure retenue pour tester les logiciels sélectionnés a été la suivante : ouverture des boîtes de logiciels et installation ; lancement du logiciel, en ayant recours à l'aide du manuel, quand le besoin s'en est fait sentir (immédiatement pour certains, et pas du tout pour d'autres, avec un prix d'excellence pour EBP et un prix « mission impossible » pour Sybel !); évaluation de la facilité de passage d'un menu à l'autre, ainsi que de la « convivialité » du produit ; vérification approfondie de certains éléments annoncés dans les publicités et dossiers de presse ; tests, enfin, portant sur l'ensemble des fonctions du produit.

Il reste évident que nul ne peut se permettre de juger un produit en quelques instants. Ce n'est même pas quelques heures par logiciel qu'il faut prévoir, mais bien quelques semaines de test en situation réelle, dans des entreprises ayant des activités différentes. Pour notre part, avec une expérience de sept années de formation d'utilisateurs réels sur différents programmes de comptabilité et de paie, nous estimons possible de porter une appréciation sur les logiciels testés, en toute objectivité, n'étant inféodées à aucun éditeur. De surcroît, nous n'avons pas hésité à faire appel, pour vérifier nos conclusions, à

divers professionnels (dont notamment un expert-comptable et un inspecteur du travail, qui ont bien voulu collaborer à l'ensemble de ces tests).

Avant tout, il faut analyser avec précision les fonctions nécessaires, afin d'évaluer exactement l'outil logiciel indispensable.

L'expert-comptable, bien évidemment, est la première personne qui interviendra pour aider le chef d'entreprise à identifier ses besoins. Or, il faut bien savoir que, souvent (attention ! nous ne disons pas toujours), ce professionnel perçoit des commissions d'une société de services. Dans ce cas, il ne peut évidemment porter un regard vraiment objectif sur les besoins réels de l'entreprise, et ses conseils peuvent ne pas être tout à fait neutres au moment d'acquiescer un système.

Juger en situation

Une autre solution consiste à visiter les salons spécialisés dans la micro-informatique, afin de prendre directement contact avec les éditeurs de logiciels. Mais, là aussi, qui peut être certain de ne pas être influencé par la présentation d'un stand, par l'excellence d'un commercial compétent ? Au risque de passer à côté d'un excellent logiciel, dont les concepteurs, simplement, auront une moindre maîtrise des éléments « marketing »...

Reste, bien évidemment, le recours à un syndicat interprofessionnel, à condition de savoir que certains, dans le secteur du bâtiment par exemple, manquent parfois d'objectivité, assimilant trop rapidement un prix élevé avec une qualité élevée... ce qui n'est pas systématiquement vrai.

Les tests que nous avons pu faire dans le cadre de ce dossier peuvent aussi clarifier un certain nombre de points, et donner les repères essentiels pour estimer le rapport qualité/prix.

Toutefois, force doit rester au réel : ce n'est qu'en situation qu'on peut juger de l'adéquation d'un logiciel à telle ou telle tâche. Il semble donc logique d'accorder la priorité maximale à l'opinion qu'ont pu se forger les utilisateurs des logiciels en question : l'expérience doit seule avoir force de loi.

Ainsi, il ne faut jamais hésiter à interroger des utilisateurs du même secteur d'activité. Quelle solution ont-ils choisie ? Quelles sont leurs conclusions ? Et quelles sont les erreurs qu'ils auraient aimé éviter ?

1^o PARTIE

Les logiciels de comptabilité

Il y a encore peu de temps, le traitement de la comptabilité était presque intégralement pris en charge par l'expert-comptable. L'avènement de la micro-informatique a permis aux mentalités d'évoluer au sein des entreprises, de la PMI artisanale à la grande société.

ESSAI		REPARTITION PAR POSTES			0.00
PIECE	COMPT	N°P.	Description Poste	Montant	CREDIT T
12	60100	02	atelier N 2	500.00	
		05	dépot	500.00	
		03	atelier 3		
				TOTAL DES POSTES :	1000.00
				MONTANT COMPTE :	2500.00
				DIFFERENCE :	1500.00
		ESC-RETOUR		F2 ou ENTER-VALIDER	
		F4-LISTE DES POSTES		F6-EFFACER	F11--CURSEUR

Code du poste analytique (1 à 45) : F4 = liste

ESC-RETOUR F2 ou ENTER-VALIDER
F4-LISTE DES POSTES F6-EFFACER F11--CURSEUR

EBP Comptabilité, un logiciel tout à fait performant dans ses fonctions de base.

Le rôle de l'expert dans l'entreprise n'est plus simplement celui d'un « manipulateur de chiffres ». De plus en plus, il devient un gestionnaire, voire un conseiller, pour le chef d'entreprise. D'où une évolution des *desiderata* dans les fonctions offertes par les programmes, et une attention plus importante apportée aux différentes possibilités d'exploitation des résultats. Toutefois, il n'en demeure pas moins qu'un logiciel ne pourra être jugé que pour l'ensemble des prestations qu'il propose, et non simplement par rapport à un point précis.

Les fichiers de base

Les fichiers de base se doivent bien évidemment de comporter un certain nombre d'éléments fondamentaux relatifs à la société : au minimum tous les éléments qui figurent sur les imprimés officiels qui sont censés être édités. Mais, à partir du moment où l'on revendique l'édition de lettres de relance, il faudra bien saisir à un moment ou à un autre les adresses des clients, ainsi que leurs mode et échéances de règlement. D'autre part, tout bon logiciel qui se respecte doit avoir un plan comptable de base. Trois cents comptes généraux suffisent largement.

Un atout supplémentaire est d'être

en possession de la description des fichiers. Il faut en effet penser qu'on peut avoir besoin d'exploiter les résultats ou les données de base de la comptabilité, en développant des programmes annexes, par exemple.

En fait, les fichiers de base d'un programme de comptabilité sont beaucoup plus réduits que dans d'autres types d'applications.

Enfin, il faut pouvoir récupérer ces éléments à partir d'un fichier déjà existant ou d'une autre application. Hélas ! c'est souvent à ce moment que les difficultés apparaissent, faute d'y avoir pensé dès le début.

S'il est un module important en comptabilité, il s'agit bien du module de saisie. En effet, toute la comptabilité passe par celui-ci, quelle que soit la saisie effectuée.

Il se doit d'être clair dans sa présentation, simple dans son utilisation, rapide à manipuler et efficace quant à la teneur des éléments saisis.

Clair dans sa présentation, car on ne doit pas perdre de temps à chercher sur quel journal on travaille et à quel stade de la saisie on se trouve.

Simple dans son utilisation, car ce n'est pas toujours un comptable qui saisira, mais bien souvent une secrétaire comptable, une aide-comptable, ou même une personne n'ayant aucune

formation comptable. Il faut donc que des modules de grilles de saisie ou d'écritures standards paramétrées et paramétrables soient prévus.

Rapide à manipuler, car il faut savoir qu'une personne qui fait beaucoup de saisie est très rapide, et tape bien souvent sans même regarder l'écran. Le paramétrage de compte par appel de numéro est très pratique à ce niveau. Par exemple : Compte de TVA en colonne 1, Compte de vente en colonne 2, etc.

De même, on ne saisira pas de la même façon une écriture de vente ou d'achat, de trésorerie, d'opérations diverses.

Il est bien sûr primordial de ne jamais pouvoir valider une saisie déséquilibrée. Certains logiciels le permettent encore et, si ce point peut être pratique pour des professionnels comme les experts-comptables, c'est un système très dangereux à ne pas mettre entre toutes les mains ! Cette possibilité est à proscrire de tout logiciel existant sur le marché.

En ce qui concerne la teneur des éléments saisis, il est évident que le programme doit être efficace. Il est souvent dommage d'avoir à ressaisir des éléments, pour traiter de la comptabilité analytique par exemple, alors qu'il suffirait de saisir le numéro de compte

*** MODIFIER UN GUIDE

Code du guide : 105

Désignation du guide : Charges soc.

	Saisie	Valeur
Code catégorie	N	10
Libellé écriture	0	Charges
Montant écriture	0	0,
Code T.U.A.	N	0

*** RECHERCHE UNE CATEGORIE ***

08	Achats.
09	Salaires net employés.
10	Charges sociales.
11	T.U.A.
12	Taxe professionnelle.
13	Loyer et charges locat.
14	Location de matériels.
15	Entretien & réparations.
16	Personnel intérimaire.
17	Petit outillage.
18	Chauffage, eau, gaz, élec
19	Honoraires sans rétroct.
20	Primes assurances.
21	Frais de voiture auto
22	Frais déplacement
23	Charges sociales perso.
24	Frais de réception.

Faites votre choix (f, j, Pgdn, Pgup)

Ordicompta Profession libérale : un produit très convivial et peu sophistiqué.

analytique au moment de la saisie de la contrepartie. Il faut, à l'extrême limite, pouvoir manipuler le module de saisie sans avoir ouvert une documentation, et juger ainsi de la performance et de la simplicité de celui-ci.

Modification et validation de la saisie

On peut avoir à sa disposition deux types de validation de saisie : la validation de *brouillard* et la validation directe des écritures.

Les deux types de validation présentent un réel intérêt. En effet, il faut savoir que, pour la saisie de factures clients et fournisseurs, de règlements ou d'opérations diverses, il est plus facile de saisir ces écritures sur un brouillard, de les vérifier et de les valider soit en fin de saisie, soit en fin de journée ou de mois. Ce mode de saisie va permettre également de fonctionner en centralisation sur certains comptes. Tous les logiciels de comptabilité fonctionnent de la sorte.

Certains offrent la possibilité de valider les écritures au fur et à mesure de leur saisie. L'intérêt est de les retrouver immédiatement sur les comptes, mais on ne peut centraliser les comptes. L'intérêt d'un tel module est discuté et discuté par ceux qui ne le proposent pas dans leur propre logiciel. On ne trouve que rarement cette possibilité !

Une nouvelle méthode de saisie commence à faire son apparition : la saisie sur bordereau, qui consiste en fait à valider les écritures en comptabilité ou à en tenir compte uniquement au moment de l'édition de certains états en tant qu'écritures de bordereaux, et à les valider quand les écritures sont correctes. Ce type de saisie est très pratique pour les écritures de fin d'année. Il s'agit plutôt, en fait, d'une ancienne méthode remise au goût du jour sous un nouveau nom. Elle reste très pratique, et tous les logiciels feraient bien de l'adopter.

Il n'en demeure pas moins que, quel que soit le mode de validation choisi, il faut pouvoir modifier ses écritures ou les annuler tant qu'elles ne sont pas validées. Une fois qu'elles le sont, la seule méthode pour le faire reste la passation d'une OD.

Lettrage

Très peu de sociétés de services ont pensé pour l'instant à intégrer, de façon simple, le lettrage en cours de saisie comptable. En effet, le meilleur moment pour procéder à celui-ci est celui de la saisie. Mais les éditeurs, devinant la complexité du système, préfèrent encore perdre leur temps à « démontrer » l'inutilité et le côté superflu du système... allant ainsi contre l'avis des utilisateurs !

Dans tous les cas, un système de let-

trage automatique doit être intégré dans le programme, qui fonctionne par analogie de montant, par analogie de montant et de numéro de pièce, et par solde nul. De même qu'un module de délettrage automatique et de lettrage/délettrage manuel. En toute logique, il doit être impossible de valider un lettrage non équilibré.

Un système de préparation de lettrage par rapport à des conditions de règlement théorique peut apporter un léger mieux quant à l'exécution de celui-ci. Mais il n'en demeure pas moins que la facilité du lettrage est surtout imputable à la façon dont les écritures sont saisies à l'intérieur d'un dossier, et aussi à sa fréquence d'exécution.

Les lettres de relance

Il est hors de question d'avoir recours à un programme annexe ou à une option pour éditer des lettres de relance ! Ce doit être impérativement un module intégré dans une version de base.

Les lettres doivent pouvoir être mises en place directement selon les besoins de l'entreprise, et non figées par programme. On doit pouvoir sélectionner, selon les clients, le type de lettre de relance à éditer, de même qu'on doit pouvoir le faire pour un type de règlement.

Ne doivent apparaître sur les relances que les écritures qui font l'objet de la relance, et qui n'ont pas été lettrées. De même que l'on va relancer un solde non réglé.

L'idéal serait de pouvoir établir directement d'après le programme des ordres de relance selon le nombre de relances déjà envoyées. C'est parfois un rêve... mais on doit rester de toute façon vigilant, et exiger au minimum un module de base qui fonctionne bien.

Il est évident que toutes les éditions légales doivent être prévues dans les programmes : Balances générales et auxiliaires, Grands livres généraux et auxiliaires, Journaux, Journal général. Si l'on parle de comptabilité analytique et budgétaire, il est également bien évident que ces états sortiront en tenant compte de ces éléments. Des échéanciers, balances âgées, plans de trésorerie, bordereaux de remise en banque et règlements des fournisseurs doivent être prévus. De même, il faut pouvoir les éditer pour une période ou pour une fourchette de comptes.

Exploités à des fins de gestion, ces

états doivent être clairs et très lisibles. Il ne faut pas charger une édition en éléments inutiles ! Une édition trop longue lancée par erreur doit pouvoir être stoppée, et il serait très judicieux que toutes soient gérées en édition différée.

Enfin, la possibilité de noter le jour et l'heure d'édition de l'état peut représenter un « plus » intéressant.

La comptabilité analytique

Très peu de logiciels sur le marché offrent une exploitation intéressante de la comptabilité analytique. Dans 90 % des cas, lorsque le module existe, le système consiste à imputer de façon irrationnelle des sommes hors taxes sur des sections, et à tirer des balances ou des grands livres.

Dans certains pays européens, la comptabilité analytique est une nécessité, et tout programme ne comportant pas cette possibilité est écarté : « Messieurs les éditeurs, pensez un peu à l'Europe ! » Il semblerait qu'en France la lecture d'une balance générale suffise à juger de la bonne santé d'une entreprise. Si l'on se réfère au nombre de salariés licenciés tous les jours, les entreprises françaises semblent se tromper sur leur état de santé, ou ne pas le connaître... ou du moins ne pas chercher à le connaître !

Ou tout simplement ignorer que l'on peut facilement, à partir d'une saisie comptable, imputer de façon obligatoire et systématique des sommes sur des comptes analytiques, éditer des états par nature de charge ou centre de coût, et aller même jusqu'à calculer des prix de revient pour des chantiers. Il est vrai que rares sont les programmes qui offrent ces possibilités.

De fait, la comptabilité analytique, à elle seule, pourrait faire l'objet d'un dossier... mais, comme dit le petit lion : c'est une autre histoire.

Les procédures d'archivage sont intéressantes pour les sociétés qui traitent de gros volumes d'écritures. Cela peut concerner des fichiers d'historique de brouillard, ou d'historique tout simplement. Il peut être parfois nécessaire de recourir à ce genre d'opérations.

Si, dans le cadre de la comptabilité standard, tous les états de base sont prévus, le gestionnaire de l'entreprise peut parfois éprouver le besoin de certains états annexes non prévus dans le logiciel. Il est très pratique de pouvoir

COMPTA : LE MOT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans la jungle des progiciels de comptabilité, et en faisant abstraction des besoins spécifiques des experts-comptables, le chef d'entreprise qui souhaite choisir son programme de comptabilité doit avoir à l'esprit un certain nombre de valeurs, qui sont essentiellement :

- La sécurité d'utilisation et de conservation des données. La préférence devra être donnée aux logiciels qui, certes, utilisent tous les moyens de restriction d'accès (mots de passe), mais qui proposent surtout des sauvegardes automatiques dès que les bordereaux d'écritures atteignent une taille significative. Nous avons tous connu le désarroi du comptable qui, par manque de possibilités de sauvegarde, a perdu une journée de travail à la suite d'un incident technique.

- La facilité de saisie, car dans beaucoup de PME la comptabilité est traitée par une secrétaire comptable ou par une aide-comptable. Il est important que la saisie se fasse rapidement et dans les meilleures conditions. Un logiciel doit être convivial et simple d'utilisation. Il est plus agréable pour un expert-comptable de se concentrer sur les écritures de fin d'année que de reprendre des écritures d'achat ou de trésorerie mal comptabilisées.

- La clarté des documents émis par le système. Ce sont ces documents qui donneront au chef d'entreprise les informations essentielles sur la gestion de son affaire. Il doit pouvoir les lire sans l'assistance de qui que ce soit. La comptabilité de l'entreprise est le premier élément de renseignement à sa disposition. Il

doit avoir en lui une totale confiance.

Il faut enfin avoir à l'esprit que les logiciels de comptabilité sont parfois comme les voitures de Formule 1 : on ne peut pas les mettre entre toutes les mains. L'utilisateur doit se méfier des sociétés d'informatique qui s'abritent derrière la réputation et le renom des experts-comptables, utilisent les revues professionnelles pour convaincre les utilisateurs que le logiciel de leur expert-comptable est le meilleur : cela est faux. Il n'y a pas de bon ou de mauvais logiciel. Il y a ceux qui sont adaptés et ceux qui ne le sont pas. Les logiciels qui s'adressent aux experts-comptables ne sont pas forcément adaptés aux entreprises. S'il est important qu'un logiciel de cabinet permette d'ouvrir très vite des dossiers de tenue de comptabilité différents, ceci est sans intérêt pour une entreprise qui n'a pas ce type d'exigence. De même que la plupart des logiciels d'experts permettent des modifications d'écritures qui sont des solutions intéressantes pour des gens avertis, mais des sources d'erreur, voire de fraude, dans d'autres circonstances.

En résumé, un logiciel se teste en entreprise et non sur une courte démonstration, car, pour reprendre l'exemple de la Formule 1, l'acheteur doit se souvenir que si une voiture se plie et se rode à son conducteur, il n'en est pas de même des logiciels. C'est l'utilisateur qui devra se soumettre, et non l'inverse. Il est donc indispensable de prendre le temps de manipuler votre partenaire comptable avant de l'acquérir.

trouver un module qui permettra de mettre en place ses propres états en utilisant tous les fichiers de l'application, en lecture uniquement, bien sûr.

EBP COMPTABILITE

Il faut très peu de temps pour comprendre comment le logiciel EBP Comptabilité fonctionne. Aucune complication pour son installation : deux disquettes programme et, en cinq minutes, le logiciel est opérationnel.

Encore quelques minutes, et la société sur laquelle on désire travailler est créée. Etant donné que l'on dispose d'un plan comptable de base, il ne reste qu'à définir les comptes Clients et Fournisseurs, ce qui peut se faire en cours de saisie.

Le jeu d'essai, qui n'existe pas, ne fait absolument pas défaut. A partir du moment où l'on connaît la comptabilité, on n'a guère besoin de formation sur ce produit, d'autant plus que, pour chaque fonction utilisée, le programme affiche à l'écran le numéro de la page

DOSSIER

LES LOGICIELS DE COMPTABILITE

Compte	T	Compte	Intitule	Montant
61221				0.00
44566	C	61320	LOCATIONS IMMOBILIERES	0.00
401BAIL	C	61330	LOCATIONS AUTOS	7709.00
	C	61400	CHARGES LOCATIVES	
	C	61520	ENTRETIEN REPARATION IMMOBIL.	
	C	61551	ENTRET.REPARAT.MAT.ET OUTILL.	
	C	61552	ENTRET.REPARAT.MAT.DE TRANSP.	
	C	61560	MAINTENANCE	
	C	61610	ASSURANCES MULTIRISQUES	

Cpt 61221 - Ins=O ajouter [Alt]-R-Recherche Esc=Fin 0.00
LEASING MOBILIER
Message : pour entête 3 lignes
Esc = Suspend

Visualisation d'un plan comptable en saisie sur Ciel Comptabilité.

où l'on peut trouver de l'aide le cas échéant. Il est vrai que cette aide aurait pu être introduite directement dans le logiciel, mais l'intention sur ce point est excellente. Il vaut mieux ouvrir un livre sans même avoir à rechercher la page, et trouver des explications simples et claires, que d'avoir à sa disposition, sur l'écran, une aide incompréhensible ou pas du tout d'aide !

Si le logiciel reste tout à fait performant dans ses fonctions de base, on peut lui reprocher son module analytique qui impose une saisie annexe des renseignements à exploiter et le manque de rigueur qui en découle. Mais cette rigueur ne peut être exigée que par la personne définissant le cadre analytique dans la société, et par certains puristes pour lesquels tout élément a son importance en comptabilité analytique.

Pour l'utilisateur qui a besoin de saisir une comptabilité en toute simplicité et avec le plus de sécurité possible, voilà le logiciel idéal.

En conséquence, EBP Comptabilité doit pouvoir être utilisé dans à peu près 50 % des sociétés qui s'équipent d'un micro-ordinateur et d'un logiciel de comptabilité.

CIEL COMPTABILITE

Il est quand même dommage que, après avoir évalué le logiciel Ciel Comptabilité - ce qui a engendré un terrible sentiment de frustration ! -, on

que obligé d'ouvrir le dossier de presse et de consulter les publicités destinées aux revendeurs pour pouvoir parler de ce qu'il est censé faire !

Les intentions décrites sont excellentes, et relèvent d'un sentiment tout à fait honorable. Mais dans la mesure où il existe mieux, plus convivial, plus facile à manipuler, et surtout plus rapide à mettre en place pour à peine plus cher... Nous conseillons aux acheteurs potentiels de trouver des utilisateurs de Ciel Comptabilité, qui leur confirmeront, sans doute aucun, le bien-fondé de notre avis... négatif.

Malgré tout, le programme comporte toutes les opérations de base, et peut effectivement servir à traiter informatiquement une comptabilité au sein d'une entreprise.

Mais il souffre de la comparaison avec la quasi-totalité des produits disponibles sur le marché !

Le comble de la stupeur est atteint lorsque l'on découvre un module de contrepassation des écritures, qui permettra allégrement, à qui le veut, de saboter un dossier.

En effet, tant qu'on laisse cette possibilité à un expert-comptable, c'est une fonction intéressante. Mais dès qu'elle est mise à la disposition de la personne qui effectue la saisie, elle peut devenir très dangereuse. Elle est fort bien décrite page 109 du manuel explicatif.

On aura quand même la satisfaction de pouvoir exploiter le programme « mouchard ». S'il fonctionne bien, il

indiquera les fonctions lancées, ainsi que la date et l'heure auxquelles elles l'ont été.

ORDICOMPTA

Ordicompta, ou la nécessité absolue de savoir lire et exploiter parfaitement un écran, une documentation ou une édition. Et aussi, hélas ! d'avoir la possibilité technique de tester sans encombre le logiciel, très rapidement bloqué en accès par un code utilisateur. Ce qui est fort dommage, surtout lorsqu'on entre pour la deuxième fois seulement dans le logiciel.

Il est certain que des problèmes de piratage et autres poussent les éditeurs à bloquer l'accès à leur programme. Le faire aussi rapidement peut être pris pour un manque de politesse et de respect à l'égard de l'utilisateur légitime.

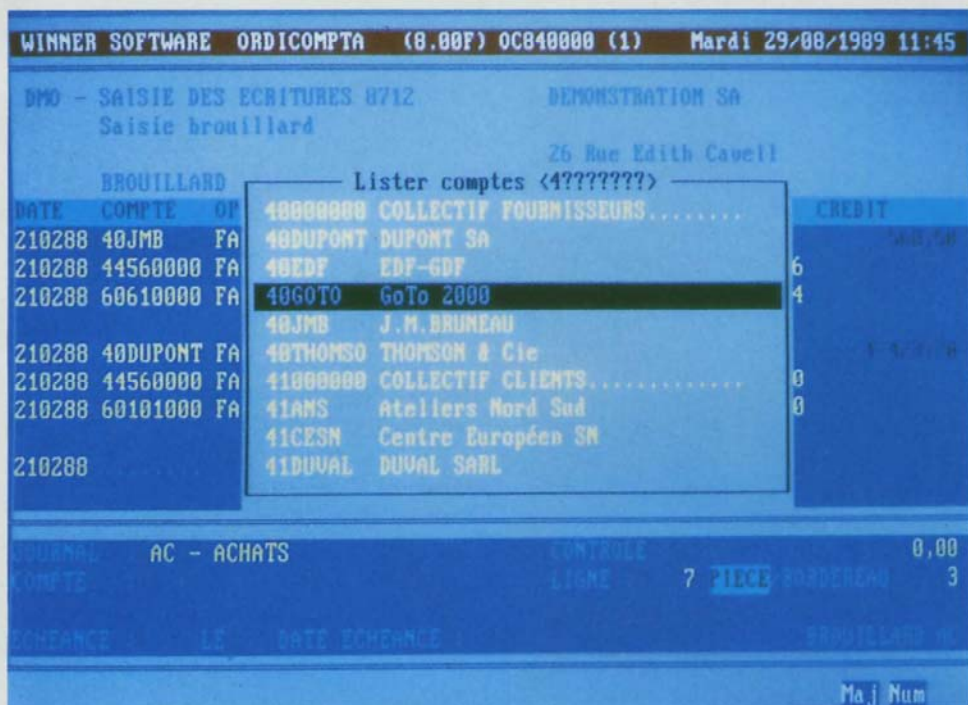
Mis à part ce point qui, si il était le seul inconvénient de Ordicompta, pourrait être négligé, il semble hors de question de l'acquiescer sans recourir à un certain nombre de jours de formation ou à l'aide d'une personne le maîtrisant déjà parfaitement.

En effet, les écrans ne sont pas très clairs, même pour quelqu'un de bien informé. Les menus manquent de suivi dans la logique comptable. Les fonctions principales gagneraient à être regroupées par grands thèmes, ceci afin d'éviter un menu général un peu trop chargé.

Un module de lettrage en cours de saisie a été mis en place dans la version 8.10, mais n'a pu être testé.

Il est intéressant de noter l'existence de Ordicompta Junior, vraiment plus abordable que son grand frère, tant par son prix que par son mode de fonctionnement. Il a l'énorme avantage de pouvoir fonctionner sur un système à deux disquettes seulement : possibilité attrayante pour les vieux parcs de matériel, bien que le PC sans disque dur soit denrée rare de nos jours. Ordicompta Junior permet de traiter toutes les opérations comptables de base.

Un autre produit de gestion et de comptabilité destiné aux professions libérales existe également chez Winner Software. Il permet de gérer les recettes, les dépenses, les comptes de trésorerie, etc. C'est un produit très convivial, qui devrait plaire à beaucoup d'utilisateurs dont les volumes traités et les méthodes de gestion ne nécessitent pas d'investissement dans des logi-



Ordicompta Senior, ou la nécessité d'une préformation poussée.

ciels très sophistiqués. Il fonctionne également sur un ordinateur à deux lecteurs de disquettes seulement.

ALIENOR IV

Ciel ! est-on tenté de s'exclamer au moment d'installer le logiciel. Treize disquettes, ce n'est pas très courant pour un produit de ce type, qui prend tout de même 8 millions d'octets sur le disque dur. Mais ce n'est pas parce que la taille des disques durs augmente sans cesse qu'il faut être de moins en moins performant pour compacter les programmes !

Il s'agit pourtant d'un bon compromis. Le logiciel est clair, on entre facilement dans les différents menus et on comprend très vite son efficacité.

Le logiciel propose bien sûr le plan comptable de base, et les fichiers des comptes Clients et Fournisseurs sont très complets quant aux divers renseignements fournis.

L'utilisateur peut créer des schémas d'écritures, comme une écriture de virement interne, très souvent source d'erreur en saisie (bon confort d'utilisation pour l'opératrice).

La saisie peut se faire en validation directe ou en brouillard. On trouve un module de saisie d'écritures de situations, malheureusement non transférables en écritures comptables.

On notera que, si l'édition des Grands livres et des Balances et l'utilisation du lettrage restent relativement simples, l'éditeur met à notre disposition des outils qui semblent alléchants, mais dont l'utilisation et les résultats obtenus restent mal définis. Pourquoi nous parle-t-on de taux de change ? L'utilisation des Utilitaires II semble être réservée à des utilisateurs de niveau II.

Notons quand même la préparation

de la déclaration de TVA, appelée « Gestion de l'état de TVA », et l'intégration du module des immobilisations directement dans une version de base.

La comptabilité budgétaire fait cruellement défaut, et l'analytique existe en tant qu'option et module totalement indépendant de la comptabilité générale.

Logicys devra donc revoir le vocabulaire qu'il utilise dans son manuel, mettre en place une comptabilité budgétaire, éclaircir quelques points relatifs à la mise en place de la comptabilité analytique, et Alienor deviendra un logiciel de comptabilité aux performances tout à fait intéressantes.

SYBEL

Un premier problème s'est posé à l'ouverture de Sybel. D'abord admiratifs devant l'épaisseur de la documentation, notre enthousiasme est tombé à la lecture des premières lignes des manuels, et surtout quand il nous a fallu passer au stade de l'installation. Aucun mode d'emploi pour le faire. Aucun didacticiel sur les disquettes signalant la façon de procéder !

Il est indispensable de recevoir une formation pour être en mesure d'utiliser correctement ce logiciel.

De surcroît, on constate que le simple blocage d'une imprimante peut « planter » le logiciel, obligeant tout simplement à redémarrer l'ordinateur. Autre inconvénient : si l'on imprime



Alienor IV : un bon compromis, mais la comptabilité budgétaire fait cruellement défaut.

DOSSIER

LES LOGICIELS DE COMPTABILITE

09/02/90 | Ut1: 01 | * ECHEANCES HEBDO/COMPTES * | Sybel | TESCP?

Du Code : Au Code : zzzzzzzzzzzz
Regroupement : 10100000000 COLLECTIF FOURNISSEURS
Jour de référence : 01/02/90 Journal :
Sélection : Dates d'Echéance Sélection des muts du mois : M

Mémoire restante : -0 K Nombre de lignes : 6

Compte	Libellé	< 01/02/90	01/02-08/02	08/02-15
FBURKI	BURKI-FINANCE			
FCARUSO	CARUSO S.A	6000000.00		
FCHAMBERT	SOCIETE CHAMBERT	2015000.00		
FDUCROT	DUCHROT IMPORT-EXPORT	120000.00		
FPELLET	B. PELLET PARIS EST	36600.00		
FZIGOT	ZIGOT PARIS OUEST	63000.00		
		8834600.00		

Message:

Sybel Compta : un produit compliqué sujet à quelques « plantages ».

une balance sur une imprimante laser, on devra se passer des décimales des sommes portées au crédit. Enfin, on constate que dans une édition de compte mensuel, les ruptures de fin de mois ne reprennent pas le solde du mois antérieur.

Il est vrai que tout n'est pas négatif : la possibilité d'automatiser la saisie des écritures, une OD de paie de 20 lignes par exemple, peut permettre de faire effectuer la saisie par une personne qui ne serait absolument pas comptable. La saisie peut devenir simple. C'est bien ! Et un bon début. Dommage que le reste des fonctions ne suive pas dans cette voie.

On trouve bien sûr toutes les éditions classiques : Balances, Grands livres, Relances, Échéanciers, Balances âgées. On a accès à un générateur d'états, et aussi au numéro de la personne qui met en place et paramètre ces états !

Bref, nous n'avons pas trouvé de quoi défendre le produit, tant il est compliqué. Surtout, encore une fois, en comparant avec les produits offerts par d'autres éditeurs.

SAARI COMPTABILITE MAJOR

Le programme est performant et complet, il n'est pas nécessaire de consulter le manuel d'utilisation pour

faire fonctionner la comptabilité. En quelques instants, on comprend le mode de fonctionnement du logiciel, pour l'utiliser ensuite rapidement et sans aucun problème.

Bien sûr, une société d'essai est fournie en exemple, qui permet de maîtriser les fonctions de base.

Le logiciel permet le contrôle des accès aux différents comptes grâce à la gestion de mots de passe et au niveau d'accessibilité des comptes - module fort intéressant quand il s'agit de restreindre l'accès aux comptes concernant la paie, par exemple.

La saisie peut être faite sur brouillard ou en validation directe. On peut également saisir les écritures d'abonnement et de simulation. Le lettrage est réalisable en cours de saisie. Possibilité rare actuellement sur le marché !

Toutes les éditions traditionnelles sont prévues, Balances et Grands livres, budgétaires et analytiques. On trouve les bordereaux de remise en banque, les relances, les états de rap-



Saari Compta Major inspire confiance.

prochements bancaires, les déclarations de TVA, l'édition du bilan et des états fiscaux.

La mise en place d'un tableau de bord est aisée, qui permettra d'apprécier la santé de l'entreprise grâce notamment au calcul de certains ratios.

Un module de Gestion des en-cours assure le traitement des effets fournisseurs et clients, et la mise en place des balances âgées, des échéanciers et des plans de trésorerie. Saari Comptabilité Major reçoit bien sûr les écritures de facturation et de paie de toute la chaîne des logiciels Saari.

En résumé, tout inspire confiance dans Saari Comptabilité Major : un très bon logiciel, simple, convivial, sympathique et performant. L'excellente réputation de la société est justifiée. Néanmoins, nous persistons à juger que les prix sont trop souvent élevés.

MEMSOFT COMPTABILITE 5

Ce qui peut être gênant chez Memsoft, c'est tout d'abord d'avoir à investir dans Mod1, clé d'utilisation de ses logiciels. Il est vrai que l'on ne l'achète qu'une seule fois. Mais, si on ne choisit de n'investir dans Memsoft que pour Comptabilité 5, cela peut sembler être une erreur, et il vaudrait mieux opter pour Compta Plus. Dans le cadre de l'achat de la chaîne complète, ventes, paies et comptabilité, en revanche, c'est judicieux !

Memsoft Comptabilité 5 est un logiciel de comptabilité performant, relativement simple d'utilisation. De toute évidence, il y manque une gestion analytique. Mais toutes les autres fonctions sont prévues : Saisie en brouillard ; Ecritures d'abonnement ; Lettrage ; Rapprochement bancaire ; Balances âgées et budgétaires ; Échéanciers ; Bilan et Compte de résultat.

On dispose d'un générateur d'états pour la mise en place de façon rapide d'un certain nombre d'états complémentaires. C'est le côté intéressant du logiciel, qui fait qu'on le préférera à un autre dont le prix, même un peu élevé, correspondra.

OBI COMPTA PLUS

Compta Plus est un excellent logiciel, de haut niveau certes, qu'il s'agit d'acquérir en fonction des besoins, tou-

jours différents selon les entreprises. On trouve tant de logiciels résolvant les problèmes de tenue de petite comptabilité (le terme utilisé n'a rien de péjoratif) qu'il est très plaisant de trouver en Compta Plus le logiciel des grosses comptabilités.

On trouve le produit chez Memsoft. Il faut savoir que son concepteur le distribue lui-même, par l'intermédiaire de OBI Gestion.

Que dire de Compta Plus ? Il est hors de question de démarrer le logiciel tout seul ou sans formation, mais si deux ou trois jours passés à énumérer toutes les fonctionnalités et leur mode d'utilisation sont considérés comme une perte de temps, alors perdons du temps pour apprendre à maîtriser ce logiciel.

Pour commencer, un regard vers l'Europe, puisqu'on a pensé à définir toutes les racines de comptes dans un module de paramétrage et, pour aller plus loin, la fonction d'agences multiples par société, qui peut être utilisée dans certains cas, et permet notamment de procéder à la consolidation de plusieurs agences.

Les saisies sont simples, et tous les écrans d'aide sont facilement accessibles ainsi que les listes de comptes. On peut saisir : en validation directe, en brouillard et en bordereaux.

La saisie peut bien évidemment provenir d'un programme de facturation ou de paie, et même recevoir (fonction unique en son genre) des écritures analytiques en transfert.

Les éditions sont bien toutes présentes, par fourchettes de dates et de comptes, et très facilement exploitables en lecture.

Relances, Lettrage, Bordereaux de remise en banque, Gestion des effets, Edition des règlements fournisseurs, tout est prévu, et simple d'utilisation. Bref, la comptabilité de base est tenue de façon impeccable.

Il semble malgré tout un peu osé de classer de telles fonctions, et surtout la façon dont elles sont traitées, dans une comptabilité de base. En revanche, c'est le minimum qu'on devrait pouvoir exiger de tout bon programme de comptabilité.

Jusqu'à-là, il s'agit de traiter une comptabilité classique. Mais, où Compta Plus devient le logiciel à posséder, c'est quand il va au-delà de cette fonction, et permet de prévoir, c'est-à-dire de gérer.

Il offre alors de nombreuses possibilités, dont les principales sont :



Memsoft Comptabilité 5, un plus : son générateur d'états.

- Connaître les coûts exacts affectés à un chantier par l'intermédiaire d'une comptabilité analytique rigoureuse. La double notion de Centre de coût et de Nature de charge composant le code analytique est une notion géniale en son genre.

- Connaître sa trésorerie de façon précise par type de règlement, par banque, par échéance et obtenir une balance âgée digne de ce nom puisque l'on justifie les règlements.

- Gérer ses budgets de façon très rationnelle.

Mais aussi et surtout, il permet de rester totalement indépendant vis-à-vis des sociétés de services puisqu'il donne la possibilité de mettre en place ses propres états. Un minimum de formation est nécessaire, mais les personnes rompues au maniement des logiciels peuvent presque s'en passer.

Compta Plus est un logiciel si complet que, si vous demandez à ses utilisateurs d'échanger leur programme contre un autre, ils refuseront... et ils auront raison !

Conclusion

Trois logiciels de comptabilité, à notre sens, se détachent nettement du lot des programmes testés :

- EBP Comptabilité,

- OBI Compta Plus,
- Saari Comptabilité Major.

Quand on sait que EBP Comptabilité représente en prix à peu près le dixième des deux autres, on peut dire que ce logiciel est le grand gagnant de notre dossier... à condition de ne pas oublier que ses possibilités sont beaucoup plus réduites.

Quatre produits sont des solutions envisageables, et peuvent effectivement convenir (il s'agit d'une question de goût) :

- Memsoft Comptabilité 5,
- Alienor 4,
- Ordicompta Professions libérales,
- Ordicompta Junior.

Trois sont à proscrire du dictionnaire des logiciels :

- Ciel Comptabilité,
- Ordicompta,
- Sybel Comptabilité.

Il s'avère donc indispensable, en raison des « risques encourus », de bien analyser ses besoins avant de choisir un programme. Mais, quand on connaît le coût réduit que représente l'achat d'un logiciel somme toute performant, pourquoi ne pas considérer que c'est une première étape dans l'informatisation d'une société ? Apprendre à constater, avant de pouvoir gérer ! Une démarche très judicieuse pour ne pas se tromper dans son investissement. ■

DOSSIER

LES LOGICIELS DE COMPTABILITE

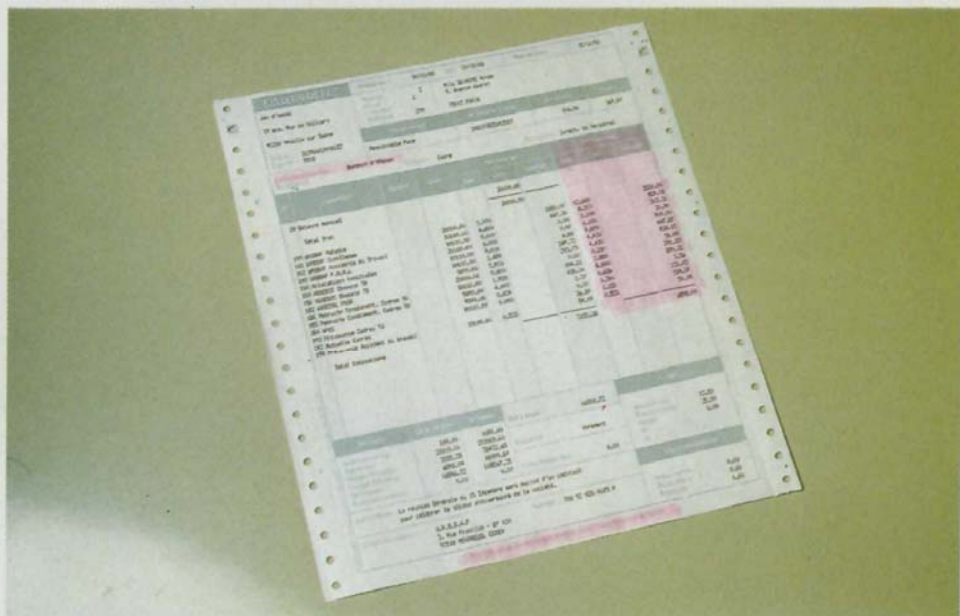
LES LOGICIELS DE COMPTABILITE

	Memsoft Compta 5	Obi Compta Plus	Saari	Sybel	Alienor IV	EBP	Ciel	Ordi Compta
CONFIGURATION								
Mémoire de base	640		640	640	512	NC	640	512
Prix								
Version réseau								
Prix version réseau	oui							
Jeu d'essai	oui		oui	oui	non	non		oui
Plan comptable de base	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
CAPACITES DE TRAITEMENT								
Nombre de sociétés	illimité		254	illimité	illimité	99		illimité
Multi-exercice	oui	oui	oui	oui	oui	oui		oui
Durée exercice	24		illimité	illimité	24	18		23
Nbre d'écritures par exercice	illimité	illimité	illimité	illimité	1 000 000	NC	NC	64
FONCTIONS DE BASE								
Gestion comptabilité analytique	non	oui	en option	oui	en option	oui	oui	oui
Gestion des immobilisations	non	oui	en option	en option	oui	non	non	non
Comptabilité budgétaire	oui	oui	en option	oui	non	oui	oui	non
Edition du bilan	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Edition des états fiscaux	oui	oui	en option	oui		non	oui	non
Réception des écritures de facturation	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non
Réception des écritures de paie	oui	oui	oui	oui	oui			non
Import de fichiers	oui	oui	oui	oui	oui			oui
Export de fichiers	oui	oui	oui	oui	oui			oui
Bordereaux de remise en banque	oui	oui	oui			non	oui	oui
Plans de trésorerie		oui	oui			oui		oui
Codification alphanumérique des comptes	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
SAISIE COMPTABLE								
Saisie sur brouillard	oui	oui	oui			oui	oui	oui
Saisie en validation directe	oui	oui	non	non	non	non	non	oui
Création en cours de saisie	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Libellé automatique	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Calcul automatique contrepartie	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Saisie déséquilibrée	non	non	non	non	non	non	non	non
Liste de comptes en cours de saisie	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
CONSULTATIONS								
Comptes en masse	oui	oui	oui			oui		non
Comptes en détail	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Lettrages manuels	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Lettrages automatiques	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Délettrages	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Rapprochements bancaires		oui	oui			oui	oui	non
EDITIONS								
Editions sur écran	oui	oui	oui			oui		oui
Choix pour éditions par périodes	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Choix pour éditions par fourchettes de compte	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Balances générales	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Balances gestion	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Balances bilan	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Balances budgétaires	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui
Balances analytiques	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Edition brouillard	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Journal général	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Grand Livre	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Grand Livre analytique	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Lettre relance	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Echéanciers	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Balances âgées	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui

2^e PARTIE

Les logiciels de paie

Il existe au moins autant de logiciels de paie que de logiciels de comptabilité, car il est préférable pour un éditeur de proposer une solution complète à d'éventuels clients : comptabilité, paie et facturation, en ce qui concerne la partie gestion comptable et commerciale.



Bulletins de paie : la nécessité d'un bon paramétrage de base.

Tout comme on doit le faire pour la comptabilité, il faudra bien sûr procéder pour la paie à une analyse de ses besoins. Il s'agit avant tout de respecter le Code du travail.

On pourrait noter des besoins supplémentaires, comme par exemple des modules de gestion du personnel, selon la taille de l'entreprise. En effet, les capacités et les vitesses de traitement des micros augmentant de jour en jour, on trouve maintenant de gros volumes de paie traités sur micro.

Outre l'obligation première de respecter la législation du travail, un logiciel de paie se doit avant tout d'être : facile d'utilisation ; souple, afin de pouvoir modifier les paramètres existants ou les compléter le cas échéant ; d'un coût restant modeste ; facile d'apprentissage afin d'éviter une longue et fastidieuse formation.

Ce qui ne surprendra personne, c'est que, fort heureusement pour les excellents logiciels, la même philosophie dans le mode de fonctionnement est respectée pour la comptabilité et la paie. Tant pis pour ceux qui font aussi mal qu'en comptabilité. Après tout, la réputation de sérieux d'un éditeur ne doit pas se fabriquer sur un seul logiciel. Quant à la mauvaise réputation, elle doit, hélas ! elle aussi se confirmer à un moment ou à un autre.

Selon les programmes, ce que désigne le terme paramétrage peut être différent. Dans tous les cas de figure, le

paramétrage permet de mettre en place toutes les rubriques nécessaires à l'établissement du bulletin de paie dans une société donnée et à l'édition de tous les états après-paie. Les besoins sont, bien sûr, différents d'une entreprise à l'autre, et varient surtout selon son type d'activité. Ainsi, une entreprise du bâtiment aura des besoins supplémentaires par rapport aux autres sociétés.

Le paramétrage de la paie

En tout état de cause, un bon logiciel doit proposer un paramétrage de base qui couvre au moins 90 % des besoins de l'entreprise, les 10 % restants consistant à éventuellement modifier des intitulés de rubriques ou des taux de cotisation pour des mutuelles. Cela revient à dire que tous les cas de figure doivent être couverts par un paramétrage de base, opération quand même réalisable dans 95 % des entreprises qui s'équipent.

Tous les écrans permettant d'apporter d'éventuelles corrections doivent être clairs et faciles d'accès, mais malgré tout bloqués en accès par un mot de passe.

Les taux de cotisation devront être mis en constante de dossier, ceci afin d'éviter à une secrétaire de malencontreusement endommager le paramétrage de la paie : il convient d'éviter les

programmes qui exigent d'entrer à l'intérieur d'une rubrique pour modifier un taux de cotisation.

La mise en place et le paramétrage éventuel d'une nouvelle rubrique ne doivent pas exiger un niveau Bac +10 ! Si effectivement l'on peut admettre la nécessité, dans certains cas, d'une assistance téléphonique, il faut tout de même qu'une personne interne à la société puisse le faire aisément. Il n'est pas question de mettre en place dans ce cas un calcul de garantie minimale de point, mais peut-être, tout simplement, une nouvelle rubrique de prime.

La notion d'assistance logicielle pour ce qui concerne le paramétrage est vitale. En aucun cas une entreprise ne devra remettre à plus tard l'édition de ses bulletins de paie parce que personne ne peut venir remédier à un paramétrage incorrect, ou insuffisant. La responsabilité est double : pour la personne qui vend le logiciel et s'engage à fournir un service, pour la personne qui achète un programme et une assistance logicielle.

On peut presque affirmer que le paramétrage doit rester totalement transparent pour la personne qui traite les paies. Si le paramétrage de base est puissant et bien fourni, et si la création des dossiers traités est une création intelligente, on n'aura guère l'occasion de constater la complexité de la mise en place du paramétrage de base. Ceci, bien sûr, reste un souhait et ne fait pas encore totalement partie de la réalité.

LE REGARD DE L'EXPERT-COMPTABLE SUR LA PAIE

Pour l'expert-comptable, le logiciel de paie revêt une importance capitale, car il constitue une source très importante d'informations qu'il devra retraiter dans le cadre des obligations comptables et sociales.

Le bulletin de paie est un document vital pour l'employé, qui s'en servira toute sa vie, pour justifier sa situation envers un certain nombre d'administrations. Il est le point de départ de toute une chaîne comptable et fiscale. En effet, l'élaboration du bulletin de paie entraîne :

- la réalisation d'une pièce comptable qui sera comptabilisée ;
- le calcul de différentes charges sociales à partir des états fournis par le système. A cette étape, il faut souligner l'intérêt des logiciels dont le paramétrage est simple à utiliser. Les cabinets de comptabilité sont souvent contraints de travailler avec plusieurs organismes qui appliquent leurs propres règles de calcul et utilisent des imprimés aussi variés que possible ;

- il est la base de calcul du livre de paie, l'un des rares registres légaux qui doivent être conservés ;

- lorsqu'une entreprise tient également une comptabilité analytique, ce sont les données figurant dans la paie qui seront reventilées sous forme de prix de revient de chantier ou de production.

Il est donc important de bien choisir le logiciel de paie, car il sera à l'origine de nombreuses écritures comptables importantes en nombre et en valeur.

Il faut noter que, si l'informatique a permis au comptable de gagner du temps, les progrès accomplis dans le domaine des logiciels de paie sont encore plus significatifs.

Les règles de confidentialité, de convivialité et de clarté des documents émis s'appliquent bien évidemment aux logiciels de paie. Seule la nécessité de pouvoir procéder à des paramétrages d'états statistiques les rend plus difficiles d'utilisation.

Il existe deux grandes méthodes de saisie pour les bulletins de salaire : la saisie par grilles de mouvement et la saisie directe par défilement sur le bulletin même.

Si la saisie directe sur le bulletin peut sembler *a priori* plus sympathique (on voit en effet le bulletin se calculer tout de suite à l'écran), il ne faut pas oublier qu'elle peut être aussi plus dangereuse. On n'affiche pas des bases de calcul de cotisation dans une grille de mouvement, mais on le fait si on a le bulletin à l'écran.

Il ne faut jamais oublier que la saisie peut être effectuée par des opératrices qui connaissent assez peu le domaine qu'elles traitent, et qu'une erreur d'attention est très vite arrivée. Un bulletin mal vérifié comportant une erreur, et remis au salarié sans intention de lui nuire (on veut l'espérer !), peut avoir des conséquences importantes dans l'atmosphère de paix sociale qui devrait régner, normalement, dans l'entreprise.

Il faut donc que la saisie des bulletins soit fiable, sans aucun risque d'erreur, et, à ce titre, un système de contrôle des zones saisies sera évidemment le bienvenu.

On doit pouvoir enchaîner facilement sans avoir à redonner un nombre excessif de renseignements au système. Des listes de salariés ou de rubriques doivent s'afficher à l'écran, modifiables de telle sorte que des informations élémentaires telles qu'adresse ou situation familiale de l'employé puissent être entrées sans que l'on ait à ressortir de la saisie des bulletins.

Parfois, une partie des renseignements horaires proviendra d'une pointeuse ou d'une saisie annexe de fiche de temps : dans un atelier, un garage, ou pour une entreprise du bâtiment par exemple. Il faut bien sûr récupérer ces éléments sans les réintroduire en paie manuellement.

Dans beaucoup de cas, les éléments ne varient pas d'un mois sur l'autre, et des systèmes de recopie des éléments du mois précédent peuvent être appréciables, surtout quand on définit pour certaines rubriques des mois d'activité.

Des éditions de contrôle de saisie doivent pouvoir être obtenues pour vérification, tout autant pour ce qui concerne les heures saisies ou non saisies, les retenues plus importantes que les gains, autant d'éléments qui peuvent en fait résulter d'une erreur.

Tout comme dans le cas de la comptabilité, le module permettant la saisie des bulletins doit être le plus simple possible, convivial et bien évidemment performant.

Les éditions de bulletins

Hormis le fait que le bulletin doit être en parfait accord avec la législation en cours (voir l'article R.143-2 du Code du travail), il doit être très lisible par le salarié.

Il doit pouvoir être édité indifféremment sur papier blanc ou préimprimé. L'édition sur une imprimante à laser sera un plus.

On doit pouvoir rééditer un bulletin pour duplicata, tant pour l'employeur que pour le salarié.

Des systèmes de clôture de fin de mois doivent être mis en place, afin que l'on ne puisse pas revenir sur les paies du mois précédent, bien que cela reste discutable.

Les indispensables états d'après-paie tels que le Journal de paie, les Etats de charges patronales et salariales, la DAS aux normes TDS et les OD de paie se doivent, de toute évidence, de figurer dans les fonctions disponibles.

D'autres états, comme les bordereaux de paiement, les chèques ou les virements de salaire sur disquette, qui, eux, ne sont pas indispensables, seront malgré tout un énorme plus. On ne s'imagine jamais assez le temps perdu à remplir des chèques ou à préparer des virements pour les banques. D'où l'utilité incontestable d'un module destiné à éditer des lettres ou des étiquettes destinées aux salariés.

Toutes ces éditions pourront être réalisées soit par service, soit par catégorie de personnel, par dossier ou étalement.

Communication et statistiques

Les diverses opérations de paie doivent être intégrées automatiquement dans un logiciel de comptabilité, si celui-ci existe et s'il le permet. Le transfert devra, lui, être paramétrable, afin de transférer les opérations en individuel sur des salariés et non de façon globale selon la pratique courante.

Il faut également penser qu'on peut exploiter en comptabilité analytique les résultats de paie : leur transfert en comptabilité s'impose donc.

DOSSIER

LES LOGICIELS DE COMPTABILITE

Un certain nombre de statistiques sont parfois demandées par l'INSEE, par différentes caisses, par les comités d'entreprise ou certains autres organismes officiels.

Bloquer ces possibilités à l'édition de seulement quelques états pourrait être une erreur, mais, si c'est le seul moyen dont on dispose, c'est déjà beaucoup.

Il faut donc avoir accès à un outil simple et convivial qui permet d'exploiter autant les résultats de la paie que les données de paie. Un générateur d'états est indispensable pour la mise en place de ses propres états. Ces états ne seront pas uniquement des imprimés, mais peut-être aussi des fichiers à transmettre à d'autres personnes sur disquette.

La puissance des micro-ordinateurs augmentant en permanence, on y traite des volumes de plus en plus importants. Ainsi, on doit maintenant évoluer vers des fichiers Personnel plus « pointus » avec des renseignements plus particuliers tels que les données concernant la famille, un historique de carrière ou des diplômes.

En résumé, tout ce qui se trouve dans une armoire et qui concerne un salarié doit pouvoir passer dans une fiche sur un disque dur. Si, pour l'instant, ces éléments ne se trouvent pas vraiment dans les logiciels du marché, il faut avoir malgré tout la possibilité de paramétrer, toujours aussi aisément bien sûr, des zones pour insérer ces données dans les fichiers.

Si les données de comptabilité sont importantes, celles de la paie ne doivent en aucun cas être accessibles par n'importe qui dans la société. Il faut donc pouvoir paramétrer l'accès de certains éléments dans le logiciel.

Une opératrice de saisie doit pouvoir introduire tous les éléments de paie d'un mois, sans connaître le montant du salaire de base de chaque salarié.

Cette notion de mot de passe paramétrable peut paraître bien superflue. Il faut savoir que de nombreuses tensions seraient évitées dans les bureaux si de telles notions étaient systématiquement mises en place dans tout logiciel de paie qui se respecte.

MEMSOFT PAYE 5

Tout dans ce logiciel a été revu et amélioré. Son concepteur, Alain Benso, en a retiré presque tous les défauts. Presque, car personne ne peut

Commandes Aide acro ortic		F1=AIDE	
Gestion des Agences Interrogation		ESSAI sur disque C le 24/02/87 1/2	
Code du dossier	ESSAI	Date	
Nom du dossier	ESSAI MEMSOFT PAYE 5	liste des Agences	
Code de l'agence	S1	S1 AGENCE DU VAR	
		S2 AGENCE DES ALPES MARITIMES	
Adresse (N° et nom)...	320 -CH DES GUERINS		
Complément adresse....			
Commune			
Code postal et bureau.	83500-LA SEYNE/MER		
N° SIRET (SIREN + NIC)	34241995900024' (9 + 5)	Code APE '7703'	
Convention collective	SYNTEC		
"	"		
"	"		
organisme	numéro	nom	ville
URSSAF	2C 308288	URSSAF DU VAR	TOULON
ASSEDIC	586523214	ASSEDIC VAR	TOULON
RETRAITE 1	CGIS	Caisse Gén. Interp.	Marseille
RETRAITE 2			
RETRAITE 3			
RETRAITE 4			
AIDE	7 page 1	page 4	10 MENU

Memsoft Paye 5 permet l'obtention d'un TDS Multi-établissement.

être parfait. On trouve un logiciel simple, performant, convivial, même si la modification ou la mise en place du paramétrage semblent être réservées à des spécialistes. Premier point essentiel : Memsoft Paye 5 est en parfait accord avec la législation. Rien à redire de ce côté-là.

Ensuite, la mise en place d'une société est entièrement assistée. Le système édite un dossier que l'utilisateur complète en répondant par oui ou par non. Mais ce système d'assistance pourra être modifié et adapté au paramétrage.

Il est intéressant de noter que l'on peut mettre en place plusieurs agences se rattachant à un dossier, et ainsi obtenir une TDS multi-établissement.

Certaines facilités de fonctionnement ont été prévues à l'intérieur de chaque dossier, tel le changement d'agence pour un salarié par simple appel d'une fonction dans le menu.

Les données mensuelles de paie peuvent être récupérées sous forme de fichiers Ascii, et provenir par exemple d'une pointeuse ou d'un programme de saisie de temps.

Deux types de saisie sont possibles : d'abord par grilles de mouvement telles qu'on les trouvait dans Memsoft Paye 4, ce qui reste le plus sûr et le plus pratique moyen de saisir la paie ; ensuite par défilement dans le bulletin de paie lui-même.

Il est essentiel de noter que ce système de saisie, très souvent source d'erreur, est entièrement piloté à partir du paramétrage. Il est ainsi impossible (comme, hélas ! on peut le pratiquer dans les logiciels Saari) de modifier une base de cotisation à la saisie du bulletin.

On peut avoir jusqu'à 99 bulletins par mois pour un salarié, ce qui permet de payer un salarié par vacations. Les bulletins de paie seront édités aussi bien sur une imprimante traditionnelle que sur une imprimante laser (fonctionne actuellement sur Canon LBP 8). On pourra stocker les bulletins dans un fichier historique et les réexploiter ultérieurement, de même qu'il sera possible de revenir à un état antérieur pour un salarié. Point qui peut être contestable, mais qui sera bien pratique malgré tout.

Le paramétrage pour le calcul de la paie à l'envers (calcul de la paie à partir du net à payer et non du brut) devrait être bientôt disponible, à en croire l'éditeur. De plus, tous les états d'après-paie sont prévus : Journaux, Etats de charges, Bulletins individuels, TDS.

La grande force de Memsoft Paye 5 réside également dans la facilité avec laquelle on peut développer ses propres états divers. Si, dans la version 4, il était quelque peu présomptueux de se lancer dans la conception de ses propres états, c'est devenu un vrai jeu

DEMONSTRATION EBP PAIEMENT Version 3.00 PAGE : 1 / 1

DOSSIER : 00000001 FACTURE : 00000001 CLIENT : 0001 Ets Gaspard

C	DATE	Référence	Désignation	Prix Unit	Quantité	Tr
M	230590	MO OQ1	MAIN D'OEUVRE OQ1	85.00	8.000	01
P	230590	LOCATMP	location d'un marteau piqueur a	625.00	1.000	01
P	230590	TRANSDECH	transport des gravois à la déch	65.00	1.000	01
P	230590	BAIGJD	BRIGNOIRE JACOB DELAFOND	125.00	1.000	02
M	230590	MO OQ1	MAIN D'OEUVRE OQ1	85.00	9.000	02
P	230590	CU112	TUBE DE CUIVRE 12	12.50	18.000	02
P	230590		F 234	425.00	1.000	02
P	230590		Salarié : MARTIN	10.23	4.000	02
P	230590			0	2.000	02
M	230590	MO OQ1	MAIN D'OEUVRE OQ1	0		00

Nombre de Lignes : 10
Saisir la Désignation de la Ligne

ESC-Quitter F1-Aide F2-Valider F4-Récap. F5-Prévis. F9/F10-Ins./Supp.

EBP Paie : un excellent rapport qualité/prix pour un excellent produit.

d'enfants dans la version 5. Deux nouvelles et très intéressantes fonctions ont été mises en place ;

- on peut désormais utiliser un vrai mot de passe et y associer certaines fonctions du logiciel, pour ainsi limiter l'accès des utilisateurs aux dossiers de paie ;

- d'autre part, un système de « mouchar » a été instauré. Il offre la possibilité d'obtenir la date du jour, la date système, l'heure, l'utilisateur et l'action qui a été faite. Mais on est également en mesure de savoir, sur les fiches Employés, Agence et Données mensuelles, quel est le dernier écran qui a modifié cette fiche, ainsi que la date et l'heure.

Les opérations diverses de paie peuvent être transférées soit par salarié, soit par catégorie, soit par service. Quant aux fanatiques de l'exploitation de résultats en comptabilité analytique, OBI Compta Plus leur permet de récupérer l'OD sur un compte analytique.

Le masque du fichier personnel est non plus seulement paramétrable, comme il l'était dans la version 4, mais il est désormais « conditionnable ». De plus, un texte explicatif peut être paramétré, et s'afficher à la saisie de la zone.

Des valeurs de référence communes ont été prévues : 100 pour tous les dossiers, 96 par dossier, 30 par agence. Ainsi, des valeurs de référence comme certains taux de cotisation n'ont plus à être saisies en individuel par dossier,

mais peuvent l'être de façon commune, ce qui entraîne un gain de temps considérable. On peut définir un mois d'activité par rubrique. Enfin, le fichier Personnel peut être archivé, et récupéré d'un autre système par l'intermédiaire d'un fichier Ascii.

En résumé, Memsoft Paye 5 sera le logiciel de paie vedette de ce banc d'essai. Même s'il reste malgré tout un peu cher à notre avis, il s'agit d'un des rares logiciels dans lesquels, quel que soit le niveau auquel on les pratique (utilisateur, paramétreur, inspecteur, gestionnaire), aucune difficulté n'est relevée. Il est certain qu'une bonne formation de base sera nécessaire, mais elle offre la certitude de se retrouver maître de son logiciel de paie et de l'exploitation de ses résultats.

Le fait qu'il soit l'un des rares à recevoir des mises à jour de version nous montre que son concepteur reconnaît qu'il peut exister, parfois, des imperfections dans son logiciel, ce qui, bien sûr, ne se produit jamais dans les produits concurrents. Bref, la réputation de sérieux faite à Memsoft n'est pas usurpée.

EBP PAIE

Si la vie peut être peuplée de coups de foudre, en voilà un à avoir. Le logiciel de comptabilité était déjà tout à fait intéressant, celui de paie l'est également.

On se demande vraiment, en voyant

les produits disponibles dans cette catégorie, pourquoi leurs concepteurs éprouvent le besoin de concevoir de véritables usines à gaz (le modèle « Word-perfect-ible », sans doute), alors qu'à rester simple et modeste on met en place un excellent produit.

Une nouvelle fois, voici le moyen simple de traiter une paie dans une société. Rien ne manque, et tout est légal ! Journal de paie, Etat de charges et de paiement, état préparatoire de la DAS. Le fichier Salariés, même s'il ne comporte que deux pages, mémorise les éléments essentiels.

Pas besoin d'être un professionnel de l'informatique pour maîtriser EBP Paie. Les concepteurs ont voulu faire simple et être efficaces ; ils ont réussi. En fin de compte, un excellent rapport qualité/prix.

SYBEL PAIE

La philosophie de Sybel Paie nous rappelle fort celle de Sybel Compta. Le programme est bâti de la même façon, la documentation est tout aussi monumentale et déconcertante. Impossible de trouver un renseignement clair. Elle est malheureusement, comme pour la comptabilité, inexploitable.

Cependant, les bulletins sont en accord avec la législation, et s'éditent soit sur papier blanc, soit sur préimprimé. Le bulletin est très lisible.

Les états après-paie, quant à eux, sont corrects et très exploitables. On dispose d'un générateur d'états. Néanmoins, Sybel a beau donner toutes les descriptions nécessaires à son exploitation, il reste tout aussi inabordable que celui de la comptabilité.

Il est dommage de constater que, malgré la puissance de son logiciel de paie (le prix pratiqué est là pour nous le rappeler, tout comme pour la comptabilité – et nous ne mentionnons pas encore le prix des versions réseaux), on a du mal à rentrer dans ce programme. Il faudrait revoir la documentation, de même que la présentation du produit, dont l'ergonomie n'est pas le point fort.

ORDIPAYE

Tout comme Ordicompta, et bien que l'accès au programme ne soit pas rapidement bloqué par un mot de passe, Ordipaye laisse un profond sentiment de frustration quant à l'explo-

QUE PENSER DES SOLUTIONS DE GESTION DU MARCHÉ DE LA MICRO-INFORMATIQUE ?

Bien qu'effectivement les logiciels n'aient pas été testés sur une période suffisamment significative dans des sociétés d'origines diverses, et que donc on ne peut porter un regard totalement objectif sur leurs fonctions et leur adéquation au monde réel (encore une fois, essayez avant d'acheter!), on peut malgré tout relever les points suivants :

● **EBP** est le gagnant des logiciels de gestion actuellement disponibles sur le marché.

Ses ambitions ne sont pas de résoudre tous les problèmes de gestion qui se posent dans une société, mais de traiter l'essentiel et de le faire correctement, simplement et avec du talent, sans « tape-à-l'œil » ni promesses vaines ;

● **Ciel**, qui en fait vise le même créneau qu'EBP, ne réussit pas aussi bien. Les produits offerts sont moins onéreux, mais de si peu que, vraiment, cela ne vaut pas la peine

de tenter l'impossible. Malgré tout, Ciel peut avoir ses adeptes, et en aucun cas il ne s'agit là de remettre en cause ses possibilités ;

● **Winner Software** réussit bien quand il fait Junior, mais grandit très mal pour traiter le Senior. Dommage que lorsqu'il s'agit de devenir un peu plus performants les produits perdent leur convivialité.

● **Sybel** mérite des applaudissements pour la façon dont il rend hermétiques et impénétrables ses logiciels. C'est assez rare, et il nous semblait nécessaire de le relever.

Il faudra avoir recours aux références portées sur le tarif pour obtenir de bons renseignements, au risque de se voir confirmer les mauvais points des logiciels ;

● **Saari** reste sécurisant et offre des produits relativement sains et conviviaux. Ils sont en fin de compte assez performants, mais offrent (il ne faut pas l'oublier) des

possibilités d'erreur dont les conséquences peuvent être importantes ;

● **Memsoft** va gagner énormément de terrain en mettant sur le marché Paye 5. Voilà l'orientation de la nouvelle génération de produits de gestion sur micro-ordinateur.

Comptabilité 5 reste bien positionné sur le marché, mais **OBI Compta Plus** vient lui voler la vedette. C'est l'autre produit du futur.

A notre avis, l'utilisateur qui en est à son premier investissement, et qui souhaiterait informatiser ses services, pourra opter sans problème pour la gamme EBP.

Si ce même utilisateur sort juste d'une première expérience, qu'elle soit bonne ou mauvaise, Memsoft Paye 5 et OBI Compta Plus sont là pour nous rappeler qu'il faut croire en la force de développement de logiciels en France, et que l'Europe, c'est pour très bientôt.

tation que l'on pourrait en faire.

Rien n'est clair. On hésite devant la fonction à utiliser. On arrive au bout de quatre ou cinq fenêtres à accéder à une information... et l'on parvient enfin, avec le sentiment de remporter une grande victoire, à traiter le dossier d'essai mis à notre disposition. Ordipaye couvre malgré tout l'ensemble des besoins de traitement d'une paie.

Ordipaye est multidossier, avec un paramétrage de base que l'on peut modifier. Les salaires peuvent être repris en cours d'année sans que l'on ait à re-traiter toutes les paies. Il est possible de récupérer des éléments par l'intermédiaire d'un fichier Ascii.

Un calcul de Repos compensateur est prévu par dossier, de même que les TDS normes, les virements de salaires sur support magnétique et les éditions sur imprimante à laser ainsi que le transfert des écritures de paie en comptabilité. Un point original malgré tout : l'édition d'un Bilan social et la possibilité d'éditer des étiquettes et des lettres types pour les salariés.

Il faut noter l'existence de Ordipaye Junior qui, comme pour la comptabilité, est beaucoup plus sympathique que la version Senior, pour un coût bien moins élevé. Les possibilités de traitement en capacité sont moins im-

portantes bien sûr, mais ce logiciel semble suffire pour traiter de façon simple la paie d'une dizaine de salariés.

CIEL PAIE

La catégorie de clientèle visée par Ciel Paie est la même que pour EBP,

mais EBP arrivera à toucher beaucoup plus de monde que prévu, alors que Ciel Paie en convaincra beaucoup moins.

Tout comme Ciel Comptabilité, ce logiciel peut effectivement servir au traitement informatique d'une paie dans une entreprise. Ce qui peut effec-

ORDIPAYE

Gestion des Salaires Gestion du Personnel

Editions ORDIGESTION
40, rue E. Cavell
92400 Courbevoie
(1) 47 68 56 22

AUTEUR
Luc Cheyssial

Date en Cours 14-08-90
Mot de Passe

Comme pour Ordicompta, la version Ordipaye junior et plus sympathique.

DOSSIER

LES LOGICIELS DE COMPTABILITE



Ciel Paie : on trouve mieux pour à peine plus cher...

tivement représenter un intérêt pour des inconditionnels. Mais, étant donné que l'on trouve vraiment mieux pour à peine plus cher...

SAARI PAIE MAJOR

Confiance, oui mais... car il faut bien un « mais » ! Modifier en cours de saisie une base de cotisation et ainsi faire passer la base de retraite de la tranche A au brut ne pose aucun problème ! C'est bien de là que vient notre réserve quant à la qualité du produit : toute la chaîne se trouve contaminée. Et rien pour prévenir l'utilisateur.

Que l'on puisse effectivement réintégrer ou soustraire des sommes d'une base de cotisation est une chose, que l'on puisse faire n'importe quoi en est une autre. Pas de vérification pour Saari de la teneur de ce que l'on saisit.

Et c'est là un élément regrettable, car, comme dans la comptabilité, tout est simple, clair, facile d'accès. Aucun problème pour démarrer l'application de Saari Paie Standard ou Major, et aucun besoin du manuel pendant un bon moment. La documentation est d'ailleurs très bien faite, et il est facile de trouver une information et une description de fonction.

On navigue facilement à l'intérieur du logiciel, et les fonctions proposées sont intéressantes. Les fichiers de base sont relativement complets, bien que le

fichier Personnel semble manquer d'éléments de gestion telles les notions de diplômes, de famille, etc. A ce niveau de prix, relativement élevé pour la version Major, on devrait pouvoir compléter les fichiers avec divers renseignements définis par l'utilisateur lui-même.

Toutes les éditions d'après-paie sont prévues, Journal, Etats de paiement et de cotisations. La version Major offre les virements sur disquette ou l'édition des chèques de salaire (la version standard ne le fait pas).

La DAS est conforme aux normes

TDS, toujours pour la version Major ; la version standard n'édite qu'un état préparatoire.

La Gestion avancée, qui regroupe la possibilité d'exploiter les fichiers de Saari et de préparer ses propres états, est en option, de même qu'un module d'importation des éléments de paie. Ces options sont malheureusement, elles aussi, d'un coût relativement élevé qui peut être dissuasif.

En résumé, la version standard de Saari peut être un bon compromis, mais la version Major est beaucoup trop onéreuse en regard des prestations offertes et des imperfections relevées.

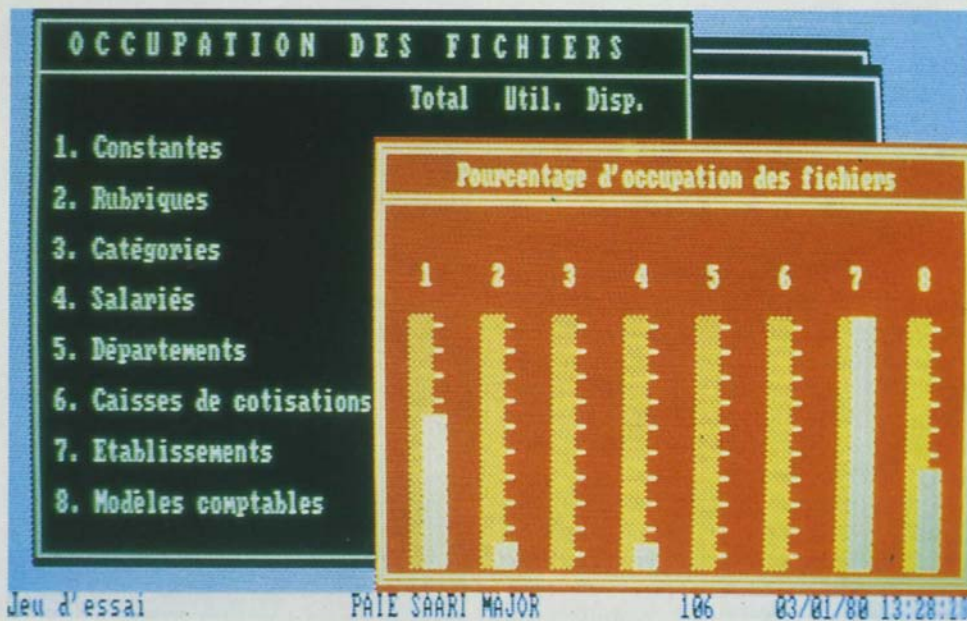
Paie et comptabilité, de bons logiciels

Il apparaît, en fait, que les éditeurs capables de concevoir de bons logiciels de comptabilité sont ceux qui ont également conçu de bons programmes de paie.

Ainsi, EBP et Memsoft confirment qu'ils ont mis au point ou choisi de distribuer d'excellents produits. Saari perd un peu de prestige, mais reste quand même un sérieux fournisseur.

Ordicompta (mis à part ses produits Junior), Ciel et Sybel confirment les premières impressions perçues dans l'étude de leurs logiciels dans le premier volet de notre dossier sur la comptabilité.

M. Gléran



Saari Paie Major : trop onéreux pour les prestations offertes.

LOGICIEL DE PAIE : QU'EN ATTEND-ON ?

Une fois vérifiées l'indispensable déclaration à la Commission nationale informatique et libertés, et l'existence de toutes les mentions prévues par l'article R 143-2 du Code du travail, ce qui prime avant tout, c'est la clarté du bulletin de paie, qui doit être aisément compréhensible par le salarié. Nombre de modèles de bulletins deviennent des documents illisibles, totalement indéchiffrables même par des professionnels, parce que l'on cherche à y mettre trop de calculs ou d'informations inutiles.

Nous pensons notamment à ceux que l'on confond avec un document comptable, où tous les différents chapitres, telles les heures supplémentaires, d'absence, de maladie ou de congés, sont présentés sous forme de balance comptable (ajout et déduction de chacun des postes). A la place de deux ou trois lignes, c'est quinze ou vingt lignes qui y figurent.

Sans parler de ceux qui inventent des calculs qui ne correspondent à rien au plan du droit du travail. Par exemple, congés de type I pour les quatre premières semaines, et de type II pour la cinquième semaine. Alors que certains font de la balance comptable en créant des mentions qui n'existent pas en droit... au détriment de la clarté du bulletin.

Les charges patronales, elles, doivent être bien distinctes des charges salariales. La nature des primes doit apparaître en clair. Les congés doivent être précisés avec le nombre de jours ouvrables (si cela est appliqué).

Enfin, il ne faut pas croire que le traitement informatique de la paie exempte de l'obligation de tenir un livre de paie coté et paraphé, tenu par grandes masses, sauf à respecter strictement les règles définies dans la circulaire du 27 juillet 1990 du ministère du Travail, qui précise les souplesses admises lorsque la paie est tenue sous forme informatique. A cet égard, il est opportun de reproduire *in extenso* les termes de cette circulaire sur ce point.

Il convient toutefois de ne pas s'écarter, sous couvert de la souplesse apportée par la loi du 15 juillet 1989, de l'esprit de l'article R 143-2 en ce qu'il prévoit que le registre de paie doit être coté et paraphé.

Aussi deux modalités d'exécution pourront-elles être proposées aux employeurs pour satisfaire à leurs obligations :

- soit un registre récapitulatif, coté et paraphé suivant les modalités de l'article R 143-2, faisant apparaître pour chaque période de paie le nombre de salariés concernés, le montant des rémunérations versées ainsi que celui des sommes n'ayant pas le caractère d'un salaire (les cotisations et prélèvements obligatoires dus au titre des législations du travail et de la sécurité sociale) ;
- soit une autre forme de récapitulatif comportant les mêmes mentions et garantissant la sincérité des documents informatiques selon des modalités équivalentes à celles qui sont retenues pour l'application du plan comptable général (voir sur ce point les réponses du garde des

Sceaux publiées au JO AN). L'identification, la datation et la numérotation de ces documents devraient permettre d'atteindre un tel objectif.

Que pourrait-on attendre de plus des produits existant sur le marché ? Qu'enfin ils respectent la jurisprudence de la Cour de cassation sur la déduction des heures d'absence, déduction qui doit être faite selon l'horaire du mois considéré, et non selon les règles de la mensualisation.

Qu'enfin il y soit intégré les calculs ou les possibilités de calcul des repos compensateurs applicables selon la taille et l'activité de l'entreprise (plus ou moins de 10 salariés, repos compensateur à 20 %, à 50 %, à 100 %, contingent légal ou conventionnel).

Il faut une numérotation automatique des bulletins de paie. De même que les bulletins doivent être tenus par ordre d'établissement et non classés par salarié.

En matière de calcul de l'indemnité des congés payés, un calcul automatique du plus favorable, faisant la comparaison entre la règle du maintien du salaire et le 10^e des rémunérations brutes perçues sur la période de référence apparaît pour le moins nécessaire.

En conclusion, les logiciels de paie servent à faciliter la tâche des gestionnaires d'entreprises, mais le but ne sera atteint que si le salarié arrive toujours à lire son bulletin de paie, et si les organismes de contrôle, Sécurité sociale et Inspection du travail, peuvent procéder aisément à leur vérification.

SOFT & MICRO

Une somme inestimable d'informations et de références

ABONNEZ-VOUS

au mensuel leader de la micro-informatique professionnelle

Reportez-vous à l'encart abonnement situé page 35

DOSSIER

LES LOGICIELS DE COMPTABILITE

LES LOGICIELS DE PAIE

	Memsoft Paye 5	Saari Standard	Saari Major	Sybel	EBP	Ciel	Ordi Paye	Ordi Paye Junior
CONFIGURATION DE BASE								
Mémoire de base					640			320
Prix	oui							
Version réseau								
Prix version réseau					non		oui	oui
Jeu d'essai								
CAPACITES								
Nombre de sociétés				illimité	999		illimité	99
Nombre de salariés				999		9 999	999	49
Nombre de rubriques				300				NC
FONCTIONS DE BASE								
Bulletin de paie sur papier blanc	oui	oui	oui		oui	oui		
Journaux de paie	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Journaux de paie par salariés	oui				non	non		
Journaux de paie par rubriques	oui				non	oui		
Etats de charges	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Etats préparatoires de DAS	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
TDS normes	oui	non	oui		non	non		
Chèques de paiement	oui				non	non		
Etat des paiements	oui				oui	oui		
Virements sur disquette	oui	non	oui		non	non		

**Le maillon
indispensable
de votre
communication**



Servotel

Siège social : ZA le "Fournillier" RN 568
13220 CHATEAUNEUF-les-MARTIGUES
Tél. : 42 76 10 10 - Fax : 42 79 84 89
SERVOTEL PARIS : 4, allée des saules
EUROPARC - 94042 CRETEIL CEDEX
Tél. : (1) 43 99 51 51 - Fax : (1) 43 39 52 08

Après plus de 1800 serveurs installés, SERVOTEL vous présente son nouveau produit :

SERVOPAC iX et votre centre serveur vidéotex n'a plus de limite...

Le Produit Serveur Servopac iX a l'avantage de fonctionner sous le système d'exploitation UNIX système V et de bénéficier ainsi de performances étendues telles que la possibilité de systèmes multitâches, la comptabilité avec les gestionnaires de bases de données Informix, Oracle, Unify),...

Servopac iX offre par sa souplesse, une communication très ouverte. Par son intégration directe à un réseau informatique, il permet l'accès rapide par minitel à des bases de données importantes en temps réel, la gestion de gros fichiers,... et ce en toute sécurité.

Servopac iX s'implante depuis les compatibles 386 et 486 jusqu'aux mini et gros systèmes en frontal.

Servopac iX c'est :

- ◆ un noyau d'exploitation, pour la gestion du serveur et des communications, et l'interface utilisateur la plus performante du marché.
- ◆ un grand nombre d'applications télématiques à votre disposition.
- ◆ un puissant générateur d'applications permettant le développement d'applications sans programmation, la récupération d'applications de gestion déjà existantes, diverses interfaces (modules externes, S Q L, réseau local, sites centraux), etc...
- ◆ un kit de développement pour des applicatifs très spécifiques.